

Communiqué commun du syndicat des eaux des Franches – Montagnes (SEF) et de la Municipalité de Saint-Imier

Appel pressant à l'économie d'eau

Partenaires dans la gestion des ressources en eau potable, la municipalité de Saint-Imier et le syndicat des eaux des Franches-Montagnes (SEF), appellent leurs abonnés à limiter leur consommation.

L'année en cours connaît un très faible taux de précipitations, comparable avec la grande sécheresse de 2003, avec seulement 726 mm de pluie de janvier à août, soit 27% de moins qu'en 2008 ou encore 32% de moins que la moyenne des dix dernières années.

Ce fait explique que les débits des sources de la région et les niveaux des nappes phréatiques sont en constante diminution depuis plusieurs mois. Cette situation préoccupante risque de durer plusieurs semaines car il faudra d'importantes chutes de pluie pour réalimenter les aquifères et reconstituer les stocks d'eau souterraine. Actuellement, la ville de Saint-Imier complète l'alimentation en eau des communes voisines de Sonvilier et Renan, afin qu'elles puissent faire face à leurs besoins.

Même s'il n'est pas encore question de pénurie, le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable et la ville de Saint-Imier invitent la population concernée à faire preuve de retenue quant à l'utilisation du précieux liquide, faute de quoi des restrictions devront être décrétées dans un futur proche.

La Ville de Saint-Imier et le SEF ont mené en partenariat l'étude du projet d'alimentation en eau par un puits profond située aux Sauges, sous le Château d'Erguël. Jusqu'à présent, chacun des partenaires a investi CHF 790'000.- dans ces études qui ont établi la grande qualité de cette ressource. Ces études pourraient s'achever par des décisions de réalisation en 2010 et, en cas d'acceptation, des travaux échelonnés jusqu'en 2012-2013. Par ailleurs, un des points d'alimentation important du SEF est constitué par la source du Torrent. La Municipalité de Saint-Imier dispose d'un droit d'eau sur une partie de cette ressource, ce qui lui permettrait de compléter la source de la Raisetette qui assure son alimentation en eau.

Compte tenu de ces éléments, le SEF et la Municipalité de Saint-Imier souhaitent informer la population de manière conjointe et coordonnée, en la priant de veiller à économiser l'eau. Si des mesures de restriction devaient s'avérer nécessaires ultérieurement, elles seront également proposées de manière coordonnée.

Saint-Imier, le 24 septembre 2009